

VILLE DE



La Roche-en-Ardenne, le 19 février 2020

LA ROCHE-EN-ARDENNE

Annexe : 4

Madame, Monsieur,

Objet : Location de terres communales

Nous vous informons qu'une agricultrice a récemment renoncé à une terre agricole à Hives.

D'autre part, un terrain est également à remettre en location à La Roche et un autre à Samrée.

Si ces biens vous intéressent, merci de prendre **contact avant le vendredi 28 février 2020 avec Antoine Billa** pour pouvoir obtenir le nouveau cahier des charges relatif au changement de loi sur le bail à ferme depuis le 1^{er} janvier 2020 par :

- GSM : 0489/39 96 26
- Mail : asblagriculture@hotmail.com
- Par courrier : Commune de La Roche
Service agriculture
Place du Marché 1
6980 La Roche-en-Ardenne

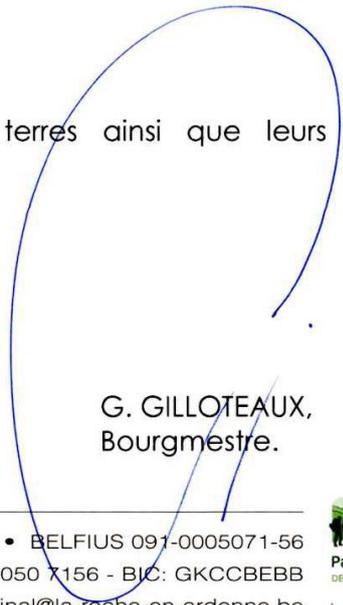
Vous trouverez, ci-joint, le détail de ces terres ainsi que leurs localisations.

Avec nos sentiments dévoués.


C. DEVUYST,
Directeur Général.

Par le collège,




G. GILLOTEAUX,
Bourgmestre.

Annexe 1 – Description des parcelles

N° du lot pour l' enveloppe	Référence sur plan	Région agricole	Commune et division	Nature	Adresse / lieu-dit	Section et numéro ¹	Superficie	Revenu cadastral	Zone du plan de secteur	Autres caractéristiques (ex. : prises d'eau, captage,...) et/ou, le cas échéant, description du bien telle que reprise au plan dressé par le géomètre (par ex. : dénomination du lot, liseré, etc.)	Montant fermage légal en 2010
1	Pafy	Ardenne	La Roche 6 DIV	Terrain	Falhy	Section B 329 K	1681 m ²	9	ZACC et zone forestière	Sera seulement disponible une fois le lotissement du Pafy terminé	30.69€
2	Samrée	Ardenne	La Roche 6 Div	Terre	Devant le Bois	Section A 606/2C 607 B	14350 m ²	50	ZAE et Zone agricole		170.5€
3	Hives	Ardenne	La Roche 4 DIV	Terre	A Chene al Vierge	Section A 1712 D	7700 m ²	26	Zone Forestière		88.66€

